



COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Jacqueline ROLFE, Pierre BONNET, Laurent REMY, Patrice BURLANDO, Laurent JANVRIN, Jean GRIMALDI, Michèle TRUC Dominique LIAUTAUD, Olivier DEBOURREZ, Delphine GUIBON, Joseph GALLUZZO.

Absents excusés : Mmes Roselyne BIGI, Charlotte FABRE.

Mr Laurent REMY a été nommé secrétaire.

1. PROCES VERBAL DES CONSEILS DES 14 MAI, 25 JUIN ET 22 JUILLET 2020

Adopté à l'unanimité

2. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

ONE TOWER France - Avenant au contrat n°1 : Free Mobile a cédé l'infrastructure passive et les contrats de bail associés à la société ONE TOWER France.

Monsieur le Maire remercie les agents, les associations et les élus qui ont participé à la mise en place des manifestations estivales. Tous peuvent se féliciter d'avoir fait ce qui pouvait être fait. Les manifestations se sont tenues dans de bonnes conditions sanitaires.

Il remercie également Dominique LIAUTAUD pour cette rentrée scolaire sous tension.

3. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Urbanisme et Aménagement (F. Roustang)

Un séminaire de l'habitat, en lien avec le programme local de l'habitat aura lieu le 15 octobre à la Communauté d'agglomération Provence Verte. Il y aura une présentation des outils opérationnels.

La commission a fait le suivi des déclarations de travaux et des permis de construire.

PLU : Suite au courrier du Préfet concernant la délibération approuvant le PLU, la commune a répondu en argumentant ses choix. Monsieur le Maire a rencontré le Sous-Préfet.

Commission Association, Vie Culturelle et Communication (J. Rolfe)

Une réunion a eu lieu pour faire le bilan des apéro concerts. La commission remercie tous les élus qui ont participé.

Le Forum des Associations s'est bien passé.

Le prochain bulletin municipal est en attente des articles et des idées.

Commission Travaux, Voirie et Eclairage public (L. Janvrin)

Les travaux du chemin des Caniers sont achevés, à venir la piétonisation de la voie supérieure et la réservation de la voie médiane aux véhicules techniques et de ramassage des ordures ménagères.

La passerelle sur l'Argens et la passerelle de l'école sont achevées.

L'appel d'offre a été lancé pour la climatisation de l'école.

Une étude et le chiffrage de l'aménagement du parking sur le terrain Isnard est en cours. 32 places pourraient être créées.

Les travaux pourraient être mutualisés avec ceux du passage Isnard.

Commission Affaires Scolaires, Périscolaires et Jeunesse (D. Liautaud)

La rentrée scolaire a été mouvementée, mais s'est bien passée.

Il y a un nombre croissant de rationnaires à la cantine (>100). Il y a 3 services à flux tendus. En raison du Covid le self a été supprimé, le service se fait à table. Beaucoup de maternelle fréquente le restaurant scolaire.

2 classes ont été reçues à l'exposition « Ancienne Ecole » dans le cadre des journées du patrimoine.

Commission environnement (L. Remy)

Lors de la réunion du 02/10 un retour a été fait sur la journée World Clean Up Day. La commission remercie tous les participants.

Un planning a été établi pour le contrôle des Obligation Légale de Débroussaillage jusqu'en décembre/janvier.

La région lance un appel à projet pour la plantation d'arbres (environ 60 sujets). Un dossier est à monter, ce devrait être une opération blanche pour la commune.

Commission Finances et Economie (C Fabre)

La commission a travaillé avec la Commission Aménagement sur un appel à projet pour la gestion des remises dans le jardin de la mairie. Il faudra faire appel à un maître d'œuvre pour la réhabilitation des ruines.

La commission finances a également travaillé sur le budget dont une présentation sera faite ce soir.

FINANCES LOCALES

2020_080 REMISE GRACIEUSE DE LOYERS DE COMMERCE EN RAISON DES DIFFICULTES LIEES A LA CRISE SANITAIRE COVID 19

La SARL Landes et Var, exerçant une activité économique sur la commune, a été particulièrement touchée par les conséquences économiques, financières et sociales liées à l'épidémie de COVID 19 et aux mesures prises pour en limiter la propagation. Pour soutenir cette activité Monsieur le Maire propose une remise gracieuse sur les loyers des mois de mars, avril et mai.

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_081 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : REMISE GRACIEUSE EN RAISON DES DIFFICULTES LIEES A LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Le café associatif Le Caméléon, la SARL L'Angelouis, la SARL O'Soleil Restauration, la Société le Café National RAYMOND André, exerçant une activité économique sur la commune, ont été particulièrement touchés par les conséquences économiques, financières et sociales liées à l'épidémie de COVID 19 et aux mesures prises pour en limiter la propagation. Pour soutenir ces activités Monsieur le Maire propose une remise gracieuse sur les droits d'occupation du domaine public.

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_082 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'attribuer une subvention d'un montant de 15 € à l'Association des Amis du Moulin de l'Adrech (A.A.M.A.) et une subvention d'un montant de 200 € aux Les Pupilles de l'Enseignement Public du Var (PEP).

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_083 ADMISSION EN NON-VALEUR - TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT

Suite à la demande de la Direction Générale des Finances Publique Monsieur le Maire demande au Conseil d'admettre en non-valeur le produit de la taxe locale d'équipement liée à la délivrance du permis de construire n° PC08305BC034, pour un montant de 630 €.

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_084 PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS EAU ET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Suite au transfert de la compétences Eaux et Assainissement à la Communauté d'Agglomération Provence Verte, les éléments d'actif et de passif doivent être mis à disposition des budgets annexes créés au sein de la Communauté d'Agglomération. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le procès-verbal contradictoire constatant la mise à disposition des biens.

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_085 BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°1 INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire présente le projet de décision modificative n°1 au budget général qui s'équilibre en dépenses et en recettes à - 148 850,00 € et propose au conseil municipal de l'approuver.

Vote : Adopté à l'unanimité

URBANISME

2020_086 COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

Considérant que les projets de commerces d'une surface comprise entre 300 et 1000m² peuvent avoir des conséquences notables sur :

- la dynamique commerciale du centre du village,
 - les flux de circulation en tous modes de déplacements,
 - la qualité paysagère,
 - la gestion des eaux pluviales,
 - la réduction des consommations d'énergie et le développement de leur production de façon renouvelable,
- tout objectif de développement durable poursuivis par les dispositions de l'article L752-6 du code du commerce, par le SCoT et par le Plan Climat Air Energie, il est proposé au Conseil Municipal de saisir la CDAC pour tous les projets de création et d'extension d'équipements commerciaux présentant une surface supérieure à 300 mètres carrés.

Vote : Adopté à l'unanimité

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

2020_087 APPROBATION DES NOUVEAU STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la loi du 27/12/2019, les statuts de la communauté d'agglomération Provence Verte sont modifiés pour les raisons suivantes :

- Les compétences optionnelles sont désormais facultatives
- La modification de la répartition des sièges par AR préfectoral (Brignoles + 1 - Carcès - 1)

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_088 DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PROVENCE VERTE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation de représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la communauté d'agglomération Provence Verte.

Le Conseil Municipal désigne Eric AUDIBERT, Maire, comme représentant titulaire, et Frédérique ROUSTANG, 1ère Adjointe au Maire, comme représentant suppléant.

Vote : Adopté à l'unanimité

FONCTION PUBLIQUE

2020_089 CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LE SERVICE JEUNESSE

Le Conseil décide de créer 6 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint territorial d'animation pour exercer les fonctions d'animateur du centre de loisir et du service périscolaire, pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3-2° de la loi 84-53.

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_090 CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION ET D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Le Conseil décide de créer un emploi non permanent de d'adjoint territorial d'animation et un emploi non permanent de d'adjoint technique territorial pour un accroissement temporaire d'activité.

Vote : Adopté à l'unanimité

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Le dossier n'étant pas suffisamment avancé, Monsieur le Maire propose de retirer cette délibération.

Délibération retirée

2020_091 CENTRE DE GESTION DU VAR - CONVENTION 2021-2024 D'ADHESION AU SERVICE MEDECINE PREVENTIVE

Monsieur le Maire propose de proposer de renouveler l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Var à compter du 1er janvier 2021 par la signature d'une convention qui prend effet au 1er janvier 2021.

Vote : Adopté à l'unanimité

2020_092 FIXATION DES CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE A L'EGARD DES AGENTS SOUMIS A DES SUJETIONS EXCEPTIONNELLES POUR ASSURER LA CONTINUTE DES SERVICES PUBLICS DANS LE CADRE DE L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE DECLARE POUR FAIRE FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

Monsieur le Maire propose le versement d'une prime exceptionnelle pour les agents de la Mairie de Montfort sur Argens qui ont été soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics durant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19.

Vote : Adopté à l'unanimité

AUTRES DOMAINES

2020_093 CONTRAT D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE : PROPOSITION DE TRANSFERT A LA SOCIETE GREAT LAKES INSURANCE

Suite à la résiliation du contrat d'assurance flotte automobile souscrit auprès de la société BRETEUIL assurance agissant pour le compte de GEFION INSURANCE, il est proposé le transfert du contrat à la société GREAT LAKES INSURANCE au 01/01/2021. Ce transfert s'inscrit dans le cadre du droit des marchés publics : il n'y a pas de modification substantielle, le contrat étant repris aux conditions initiales, ce transfert n'ayant aucune incidence financière.

Vote : Adopté à l'unanimité

Le centre médico scolaire de Brignoles a en charge tous les enfants de grande section de maternelle et réalise des visites des écoles élémentaires du territoire. La commune de Brignoles assure les frais de fonctionnement et sollicite auprès des collectivités une participation par élève. Pour l'année 2019-2020 cette participation s'élève à 162,00 Euros pour la commune de Montfort sur Argens.

Vote : Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question.

Informations diverses


Dans le cadre du produit des amendes de police la commune a obtenu une subvention de 27 702€ pour les travaux du passage Isnard.

La Compagnie Carçoise de tir à l'arc remercie la commune pour la subvention.

Les familles des messieurs Jean-Pierre HAUBRE et Guy CANOT remercient la commune pour le témoignage de sympathie lors des obsèques.

Le SYMIELECVAR a transmis la liste des communes membres du groupement de commande d'électricité.

La séance est levée à 19H35

 **Le Maire**
Eric AUDIBERT

*Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral est consultable en Mairie.
Toutes les délibérations sont également consultables.*

Affiché le :